

Séance du 5 juillet 2018 à 19 heures
Commune de GIGOUZAC – Salle des fêtes

*Aujourd'hui, le cinq juillet deux mille dix-huit, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la
Commune de GIGOUZAC – Salle des fêtes*

Etaient présents :

47 titulaires dont 7 possédant une procuration
9 suppléants

▪ TITULAIRES : 47

ARCAMBAL
BELLEFONT-LA RAUZE
BOISSIERES
BOUZIES
CAHORS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle,
Mme FOURNIER Martine, M. NOUAILLES Serge, M. ANNES Jean-Pierre,
M. PARNAUDEAU Willy,
M. RAFFY Gilles,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, M. MUNTE Serge, Mme
LASFARGUES Geneviève, M. SIMON Michel, Mme FAUBERT Françoise,
M. SAN JUAN Alain, Mme BOYER Noëlle, M. DELPECH Bernard, Mme
LOOCK Martine, Mme BONNET Catherine, M. MAFFRE Jean-Luc,

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CIEURAC
CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MECHMONT
MONTGESTY
NUZEJOULS
PRADINES

M. TILLOU José,
M. DUJOL Jean-Paul,
M. TAILLARDAS Claude,
M. PEYRUS Guy,
M. FOURNIER Christian,
Mme LANES Bénédicte, M. TREIL Jean,
M. PETIT Jean,
M. GUILLEMOT Jean-Luc,
M. MOLINIE Romuald,
M. JARRY Daniel,
Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre
M. MOUGEOT Jean-Paul, Mme VANBESIEEN Joëlle,
Mme SIMON-PICQUET Agnès
M. REIX Jean-Albert,
M. PRADDAUDE Jean-Paul,
M. GALTHIE Jean-Noël,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel, Mme
HILT Martine,
M. FIGEAC Philippe,
M. GILES Jérôme,
M. GILBERT Joël,
M. PECHBERTY Jean-Jacques,
M. LAVAU Pascal,

ST DENIS CATUS
ST GERY - VERS
ST PIERRE LAFEUILLE
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS

▪ SUPPLEANTS : 9

BOISSIERES
CIEURAC
LABASTIDE DU VERT
LHERM
MONTGESTY
ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
ST MEDARD

Mme GARRIGOU Isabelle,
M. GARD Michel,
Mme SOLIVERES Hélène,
Mme SALANIE Jacqueline,
M. LEFEBVRE Jean-Yves,
M. DECREMPS Frédéric,
M. RAFFY Bernard,
M. CICUTO Daniel,

TOUR DE FAURE

M. EYROLLE Jean-Louis,

Etaient excusés ou absents :

28 titulaires

CABRERETS
CAHORSM. SEGOND Dominique,
Mme LAGARDE Geneviève (procuration donnée à M. VAYSSOUZE-FAURE), Mme BOUIX Catherine, M. BOUILLAGUET Vincent, M. SINDOU Géraud, Mme LENEVEU Hélène (procuration donnée à Mme FAUBERT), M. TESTA Francesco, Mme HAUDRY Sabine, M. COLIN Henri (procuration donnée à Mme LASFARGUES), Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M. COUPY Daniel (procuration donnée à Mme BONNET), Mme RIVIERE Brigitte (procuration donnée à M. MAFFRE), M. DEBUISSON Guy,CATUS
CRAYSSAC
ESPERE
FONTANES
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
MAXOU
MERCUES
MERCUES
PONTCIRQ
PRADINES
ST CIRQ LAPOPIEM. VAZ Victor,
M. JOUCLAS Guy,
Mme BOURDARIE Paulette (procuration donnée à M. PETIT),
Mme VALETTE Roselyne,
M. CANCEIL Philippe,
Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,
M. VIVIER Jean-Luc (procuration donnée à M. MOLINIE),
M. DIZENGREMEL Ludovic,
Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,
M. CHATAIN Thierry,
M. LIAUZUN Christian,
M. MIQUEL Gérard,ST GERY-VERS
ST MEDARD
TRESPoux-RASSIELSM. BORIES Olivier,
M. FERNANDEZ Pierre,
M. DIOT Fabrice,Etaient excusés ou absents :

13 suppléants

BOUZIES
CAILLAC
CABRERETS
CALAMANE
FONTANES
FRANCOULES
GIGOUZAC
LES JUNIES
MAXOU
MECHMONT
NUZEJOULS
PONTCIRQ
ST PIERRE LAFEUILLEMme MARMIESSE Yvette,
M. MARTIN Caroline,
M. PAULIN Peter,
M. FAURE Jean-Pierre,
M. PLANAVERGNE Jean-François,
Mme LAVERGNE Lydie,
M. OUVRARD François,
M. BARDINA Fabien,
M. CHASTAGNOL Gérard,
M. PONS Stéphane,
M. BESSEDE Arnaud,
M. SOULIER Yves,
M. BONNET Frédéric,Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Direction de la Prospective territoriale

Objet : Approbation de la mise à jour du projet de territoire du Grand Cahors 2015-2020

A été adopté à l'unanimité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

Séance du 5 juillet 2018
Rapporteur : Jean-Albert REIX

Rédacteur : Magali GOSSE
Direction de la Prospective territoriale

Objet : Approbation de la mise à jour du projet de territoire du Grand Cahors 2015-2020

Vu le projet de territoire du Grand Cahors approuvé le 7 décembre 2015,

Mesdames, Messieurs,

Depuis décembre 2017, le Grand Cahors a engagé la mise à jour de son projet de territoire, considérant l'importance de redéfinir les priorités d'ici la fin de mandat et d'engager des réflexions sur des sujets stratégiques impactant fortement le territoire dans les prochaines années.

Cette mise à jour vise à conforter certains des 8 axes stratégiques approuvés en 2015 :

- Dynamiser le tissu économique, en particulier les filières potentielles de développement,
- Agir sur l'environnement des entreprises,
- Maintenir et conforter des services et des équipements accessibles pour tous et développer une proximité et un équilibre en terme d'accès aux services,
- Accompagner le développement démographique et l'évolution des modes de vie,
- Favoriser une mobilité durable,
- Préserver et valoriser la ressource en eau,
- Améliorer la performance énergétique et la performance en matière de réduction des gaz à effet de serre,
- Maîtriser l'évolution des paysages, du territoire et protéger les milieux naturels.

Elle les traite sous l'angle de la cohésion territoriale, socle de la complémentarité entre l'urbain et le rural qui caractérise fortement notre agglomération, ainsi qu'à l'aune des transitions majeures qui traversent notre société (numérique, énergétique, démographique, etc.). Par ailleurs c'est l'occasion d'anticiper sur les nouvelles contractualisations régionales en cours dont le contrat territorial de l'agglomération et les futurs contrats bourg-centres.

Aussi, neuf ateliers de travail se sont déroulés sur les thèmes du logement, de l'enseignement supérieur, recherche, innovation et vie étudiante, de la culture, de l'économie, du tourisme, du projet alimentaire de territoire, de l'eau, de la santé et enfin des besoins sociaux, de décembre 2017 à mai dernier.

En synthèse de ces ateliers, la cohésion territoriale est définie comme la capacité à élaborer des politiques territoriales prenant en compte les spécificités communales. La gastronomie, le patrimoine bâti et paysager, l'eau et les centralités sont perçus comme des éléments locaux fédérateurs, car ils impactent de nombreuses politiques sectorielles (développement économique, culture, tourisme, environnement, déplacements...) et sont constitutifs de l'identité territoriale, de ce qui est à la fois commun et différenciant. En complément, les échanges ont fait ressortir la nécessité de travailler les facteurs d'attractivité pour les cibles jeunes et seniors.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- D'approuver la mise à jour du projet de territoire du Grand Cahors 2015-2020, ci-annexé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

 Le Président,
Jean-Marc VAISSOUZE-FAURE